

## STABILISATION DES BERGES

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'érosion correspond à "l'usure" du lit et des berges par l'écoulement de l'eau. Ce phénomène dynamique naturel fait partie du fonctionnement normal d'un cours d'eau, il contribue à dissiper son énergie.

L'érosion des berges peut être aggravée par divers facteurs : piétinement du bétail, embâcle, atterrissement, absence de végétation rivulaire, rats musqués et ragondins, etc.

### POURQUOI INTERVENIR ?

Une érosion excessive des berges dans des zones à enjeux (zones urbanisées notamment) peut s'avérer problématique pour les usagers :

- ⇒ Perte de terrain.
- ⇒ Problème de sécurité.
- ⇒ Déstabilisation d'ouvrage.

**!** L'INTERVENTION NE DOIT PAS ÊTRE SYSTÉMATIQUE. Il faut intervenir seulement lorsque l'érosion présente un risque.



Exemple de berges érodées ne présentant pas d'enjeu



Exemple de berges érodées ne présentant pas d'enjeu

Avant d'envisager une protection de berges, il faut identifier l'origine de l'érosion. Elle peut être liée :

- ⇒ à un arbre tombé ou à un embâcle modifiant l'écoulement de l'eau vers les berges (voir FICHE N°4).
- ⇒ au piétinement du bétail le long des berges (voir FICHE N°5).
- ⇒ à l'absence de végétation et de système racinaire (voir FICHE N°4).
- ⇒ à l'action des ragondins et des rats musqués creusant des galeries et fragilisant les berges (voir FICHE N°7).
- ⇒ à l'arrivée d'eau de ruissellement rejoignant la rivière.

### QUE DIT LA LOI ?

Selon les travaux envisagés et la nature de leurs impacts sur le milieu, des déclarations ou des autorisations sont préalablement nécessaires.

**!** Avant d'engager ce type de travaux, prenez contact avec le technicien rivière du syndicat de bassin versant ou le Bureau de la Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. ▶ Tél. : 02 32 18 95 41

## COMMENT INTERVENIR ?

Pour protéger une berge, il est important de respecter trois grands principes :

### 1- Stabilisation du pied de la berge :

Dans la mesure du possible, il est préférable de recourir aux **techniques du génie végétal**. Il s'agit d'utiliser le végétal comme matériau de base dans la construction d'aménagements. Le but est de protéger les berges contre l'érosion, de les stabiliser et de les végétaliser. Plusieurs solutions existent : fascine de saule, fascine d'hélophytes, tressage, etc.

Selon les cas, des aménagements en **techniques mixtes** peuvent être plus adaptés. Il s'agit d'allier les techniques du génie végétal et du génie civil (ex. : caisson végétalisé).

**2- Retalutage de la berge :** Cette technique vise à adoucir la pente de la berge, afin de limiter les pressions exercées par l'eau et donc de limiter son érosion. Cela permet également à la végétation herbacée et ligneuse de pouvoir s'implanter plus facilement.

**3- Végétalisation de la berge :** Une fois la berge retalutée, il est impératif de la végétaliser rapidement, pour éviter que des crues la déstabilisent. Dans certains cas, un géotextile biodégradable<sup>1</sup> peut être installé en attendant que la végétation s'implante. Plusieurs solutions existent, et peuvent être combinées :

➔ **L'ensemencement** consiste à semer par dispersion un mélange grainier (graminées, légumineuses,...) assurant un couvert végétal et un enracinement de surface.

➔ **Le bouturage de saule** permet de végétaliser durablement une berge à faible coût.

*Le saule a la propriété de se bouturer facilement. La valorisation des branchages issus de la taille en têtard d'un saule est possible. ▶ voir FICHE N°4*

➔ **La plantation de ligneux :**

La plantation d'essences adaptées aux bords de cours d'eau et ayant un enracinement puissant permet de renforcer le maintien des berges.

Il est préférable de planter des essences formant différentes strates (arbres et arbustes).

*Les essences à privilégier : aulne glutineux, saule, frêne, chêne...*

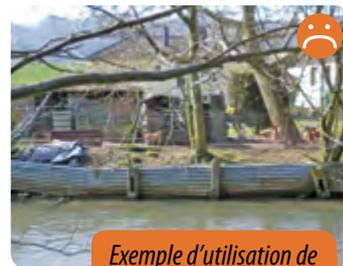
🔍 La **fascine de saule** est une protection du pied de la berge assurée par la mise en place de plusieurs fagots de branches vivantes (saule), empilés horizontalement et solidement attachés entre deux rangées de pieux.



Fascine de saule et plantation d'hélophytes<sup>2</sup>

## À PROSCRIRE !

➔ L'utilisation de matériaux tels que la tôle, le béton, les poteaux électriques ou les gravats, dégrade le paysage et risque de générer des pollutions.



Exemple d'utilisation de matériaux inadéquats

## 🔍 LEXIQUE

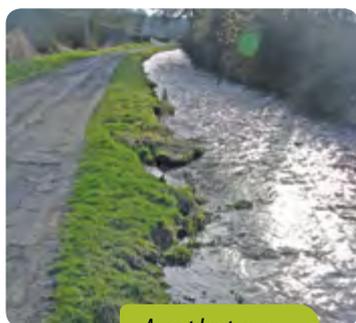
<sup>1</sup>**Géotextile biodégradable :** tissu perméable en fibres naturelles limitant l'érosion superficielle et facilitant la végétalisation.

<sup>2</sup>**Hélophyte :** plante aquatique aux racines totalement ou partiellement immergées mais dont les tiges et les feuilles sont au dessus de l'eau.

! **Ces travaux doivent être réalisés par des professionnels.**

**AVANT TOUTE INTERVENTION** faites-vous conseiller par le technicien rivière du syndicat de bassin versant.

### EXEMPLE D'INTERVENTION SUR UNE ÉROSION MENAÇANT UNE ROUTE :



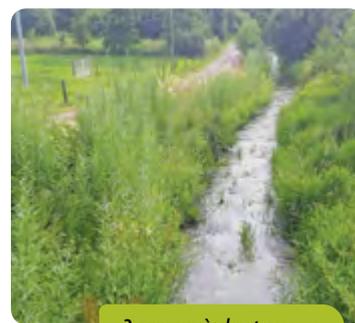
Avant les travaux



Pendant les travaux



Juste après les travaux



3 ans après les travaux